

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET GÉNÉRAL
MISSION MINISTÉRIELLE
RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÉGLEMENT
DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2020

STATISTIQUES ET ÉTUDES
ÉCONOMIQUES



PROGRAMME 220

STATISTIQUES ET ÉTUDES ÉCONOMIQUES

BILAN STRATÉGIQUE DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCES

Jean-Luc TAVERNIER

Directeur général de l'Insee

Responsable du programme n° 220 : Statistiques et études économiques

Le programme 220 couvre les activités de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee).

L'institut collecte, produit, analyse et diffuse des informations sur l'économie et la société françaises. Ces informations intéressent les pouvoirs publics, les administrations, les partenaires sociaux, les entreprises, mais aussi les médias, les enseignants, les chercheurs ainsi que les particuliers. Elles leur permettent d'enrichir leurs connaissances, d'effectuer des études et des prévisions et de prendre des décisions. Elles éclairent les acteurs du débat public, tant au niveau national que local.

L'Insee coordonne les travaux des services statistiques ministériels et contribue, en lien avec Eurostat et avec ses homologues de l'Union européenne, à la production de statistiques européennes harmonisées.

Outre la combinaison originale de production statistique et de réalisation d'études au plus près des données, l'Insee se distingue de ses homologues étrangers par son rôle structurant dans l'activité de tenue des registres nécessaires à la vie économique, sociale et démocratique : le répertoire Sirene, la partie française du système d'identifiant unique mondial des entités économiques (LEI), le fichier du répertoire électoral unique (REU), et le répertoire national d'identification des personnes physiques. Ces activités ont un rôle croissant dans la transformation numérique de l'action publique.

S'inscrivant dans les orientations définies par le comité interministériel de la transformation publique, l'Insee a signé en 2019, avec la direction du budget et le secrétariat général des ministères économiques et financiers, un contrat pluriannuel couvrant la période 2019 - 2022. Ce contrat offre à l'Insee un cadre pluriannuel stable fixant des objectifs et des moyens jusqu'en 2022, permettant d'engager l'Institut dans la durée, compte tenu de la nature de ses activités et de ses projets.

Ce contrat définit trois grands projets stratégiques déclinés en six projets de transformation. Ces six projets visent respectivement à mettre en œuvre une collecte multimode de l'enquête emploi, à définir de nouveaux échantillons et zones de collecte pour les enquêtes auprès des ménages, à intégrer les données de caisse dans le calcul de l'indice des prix à la consommation, à moderniser la gestion du répertoire Sirene, à accroître la dématérialisation de la collecte des enquêtes de fréquentation touristique et à développer de nouveaux modes de diffusion des chiffres pour les rendre plus parlants et atteindre tous les publics.

En écho à ces projets stratégiques, et en cohérence également avec les enjeux identifiés dans le plan d'action stratégique à moyen terme « Insee 2025 », l'année 2020 a de nouveau donné lieu à de nombreuses innovations en matière de statistiques, d'études, de méthodes de travail ou encore dans les relations avec le public.

En matière de production statistique, l'institut a dû en premier lieu s'adapter à la crise sanitaire. Dès le début de la période de confinement, l'Insee a réussi à réorganiser son travail pour assurer la continuité de ses missions, grâce à la généralisation du télétravail et à l'adaptation de certaines enquêtes auprès des ménages, dont la collecte est passée du face-à-face aux entretiens téléphoniques. L'Insee a également fourni de nouveaux résultats utiles aux décideurs et au public. En adaptant ses enquêtes mensuelles de conjoncture auprès des ménages et des entreprises, en utilisant de nouvelles sources de données - telles que les transactions par carte de crédit ou les données des téléphones mobiles -, et de nouvelles méthodes - principalement la *prévision immédiate* -, l'institut a permis d'éclairer trois sujets d'intérêt : l'évolution de la situation économique française en temps réel, la répartition de la population présente sur l'ensemble du territoire national et l'évolution du taux de mortalité (statistiques de surmortalité).

Par ailleurs l'Insee a aidé la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares), service statistique du ministère du Travail, à adapter l'enquête trimestrielle Acemo (activité et conditions d'emploi de la main d'œuvre) pour avoir des données sur le recours au télétravail et au chômage partiel.

En ce qui concerne les six projets de transformation inscrit au contrat d'objectif et de moyens, les jalons prévus en 2020 ont tous été tenus.

Une nouvelle méthode d'identification des entreprises et des établissements au répertoire Sirene, permettant des gains d'automatisation a été mise en place.

L'application de gestion Tourisme 3 a été mise en place. Le taux de dématérialisation des enquêtes de fréquentation hôtelière a quant à lui fortement progressé, mais la crise sanitaire rend son interprétation délicate. Les hébergements restés ouverts utilisent en effet majoritairement les moyens dématérialisés.

Les enquêtes auprès des ménages ont quant à elles fait l'objet d'importants travaux méthodologiques et d'expérimentations afin de proposer des modes de collecte innovants et multiples (interrogation multimode).

La rénovation de l'enquête emploi en continu (EEC) pour se mettre en conformité avec le nouveau règlement européen sur les statistiques sociales s'est déroulée en 2020 conformément au jalon prévu : un pilote de grande envergure a été lancé un an avant la mise en production de la nouvelle enquête Emploi, pour préparer la transition entre les deux versions de l'enquête et assurer la continuité des principaux indicateurs du marché du travail.

Le jalon 2020 relatif à l'optimisation de la collecte des enquêtes ménages a également été tenu. De même, les échantillons des enquêtes « Histoire de vie et patrimoine » et « Statistiques sur les revenus et conditions de vie (SRCV) » ont été tirés dans de nouvelles zones optimisées.

Enfin, les données de caisse ont bien été intégrées dans la production mensuelle de l'indice des prix à compter du 1^{er} janvier 2020.

Plus largement, la dématérialisation des enquêtes, que ce soit auprès des ménages ou auprès des entreprises, permet à l'Insee de moderniser ses méthodes de collecte et de traitement des données, tout en allégeant la charge de réponse des enquêtés et en réduisant les coûts de collecte et de traitement. Le processus de dématérialisation est maintenant largement engagé tant pour le recensement de la population (54 % des ménages ont choisi de répondre via Internet en 2020 soit deux points de plus qu'en 2019), que pour les enquêtes auprès des entreprises (85 % d'entre elles proposent aux entreprises interrogées de répondre via le portail Coltrane, chiffre stable par rapport à 2019, de nouvelles enquêtes pour connaître les effets de la crise sanitaire ayant remplacé certaines enquêtes habituelles qui ont été reportées).

Afin de permettre à tous les publics de comprendre les publications de l'Insee, il s'agit également d'améliorer en continu la connaissance des attentes des utilisateurs et d'**innover en matière de communication**. Conformément au jalon prévu dans le contrat, la collection *Insee Références* a ainsi fait l'objet de plusieurs vidéos de communication grand public. Pour accompagner l'*Insee Références* Emploi, chômage, revenus du travail, une vidéo en animation graphique a été produite qui présente les principaux résultats de l'ouvrage, et deux vidéos de même nature ont porté sur des dossiers de *Insee Références* France, portrait social.

RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1	Respecter les engagements de la France par rapport à l'Europe en termes de délais de diffusion des résultats économiques
INDICATEUR 1.1	Nombre de jours de retard cumulés entre les dates de diffusion et les dates prévues dans les engagements européens

OBJECTIF 2	Développer la dématérialisation des enquêtes, dans le but d'alléger la charge de réponse des enquêtés, de gagner en qualité et de réduire les coûts
INDICATEUR 2.1	Dématérialisation des enquêtes
OBJECTIF 3	Faire parler les chiffres de l'Insee et aller au-devant de tous les publics
INDICATEUR 3.1	Pertinence de l'Insee du point de vue des utilisateurs du site Insee.fr

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF

1 – Respecter les engagements de la France par rapport à l'Europe en termes de délais de diffusion des résultats économiques

INDICATEUR

1.1 – Nombre de jours de retard cumulés entre les dates de diffusion et les dates prévues dans les engagements européens

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Diffusion des comptes trimestriels	jours	0 pour 46 tableaux, 22 pour 2 tableaux (soit 0,9 en moyenne)	0	0	0	0	0
Diffusion des indices économiques conjoncturels	jours	0	0	0	0	30	0

Commentaires techniques

Les indices économiques conjoncturels pris en compte pour le second sous-indicateur sont les suivants : indice de la production industrielle, indice de chiffre d'affaires dans l'industrie, indice de chiffre d'affaires dans le commerce de détail, indice de chiffre d'affaires dans le commerce de gros et les services, indices des prix à la production dans l'industrie.

Sources des données :

- Insee-fichiers de résultats,
- publication des *Informations rapides* sur le site Internet de l'Insee (livraisons),
- publication des communiqués de presse d'Eurostat. Délais dans les règlements et plan d'action de l'Union économique et monétaire (UEM).

ANALYSE DES RÉSULTATS

L'indicateur traduit les engagements de qualité et de rapidité dans la diffusion de données économiques à Eurostat. Il s'agit de résultats de comptabilité nationale et d'indices économiques conjoncturels.

En septembre 2014, un nouveau règlement du système européen des comptes nationaux et régionaux « SEC 2010 » avait réduit les délais d'envoi des comptes trimestriels à Eurostat. Puis, en 2016, le calendrier de publication des comptes trimestriels a encore été modifié, avec la réduction de 45 à 30 jours des délais de transmission pour la première estimation de la croissance. Malgré ces contraintes de plus en plus fortes, les échéances ont toutes été respectées en 2020.

En dépit de la crise sanitaire sans précédent et des périodes de confinement, les indices économiques conjoncturels ont été envoyés à Eurostat aux dates prévues par les engagements européens. Un seul retard est à signaler : du fait de la crise sanitaire et du confinement total à partir du 16 mars, l'indice de la production dans la construction a souffert d'un retard, le temps de mettre en place une solution pour pallier la non disponibilité transitoire des enquêtes de branche dans le BTP. La publication de l'indice a pu reprendre normalement dès le mois suivant.

OBJECTIF

2 – Développer la dématérialisation des enquêtes, dans le but d'alléger la charge de réponse des enquêtés, de gagner en qualité et de réduire les coûts

INDICATEUR**2.1 – Dématérialisation des enquêtes**

(du point de vue de l'usager)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Taux de réponse par Internet au recensement de la population	%	48	52	54	54	54	50
Pourcentage d'enquêtes auprès des entreprises (Insee ou SSM) utilisant le dispositif Coltrane	%	59	85	90	85	85	90
Pourcentage des enquêtes auprès des ménages intégrant le mode de collecte internet ou une expérimentation internet	%	55	70	62.5	67	67	67

Commentaires techniques

Pour le 1^{er} sous-indicateur, il s'agit du taux de réponse par Internet pour les résidences principales (RP). Le numérateur est le nombre de résidences principales collectées par internet. Le dénominateur est le nombre total de résidences principales devant être recensées (nombre de RP collectées par internet + nombre de RP collectées papier + nombre de feuilles de logement non enquêtés).

Le 2^{ème} sous-indicateur est le nombre cumulé d'enquêtes auprès des entreprises utilisant la plate-forme de collecte Coltrane rapporté au nombre d'enquêtes ayant un visa du Conseil national de l'information statistique (CNIS) dont la collecte a débuté en année N.

Pour le 3^{ème} sous-indicateur : le numérateur est le nombre total d'enquêtes dont la collecte, d'une part, débute sur le terrain dans le courant de l'année N et, d'autre part, s'appuie sur l'utilisation d'internet ou a donné lieu à une expérimentation de l'utilisation d'internet dans le cadre de sa préparation ; le dénominateur est le nombre d'enquêtes dont la collecte débute dans le courant de l'année N.

La prévision actualisée 2020 a été recalculée pour le RAP 2020, l'indicateur ayant changé de périmètre au PAP 2021.

Sources des données :

Le taux de réponse par internet au recensement de la population est issu des fichiers de gestion.

ANALYSE DES RÉSULTATS

Concernant le **taux de réponse par internet au recensement de la population**, en 2020, le taux de réponse par internet à l'enquête de recensement était de 54 % des logements, ce qui a représenté 62 % de la population recensée. Pour mémoire, il était de 52 % en 2019 (60 % de la population recensée). En 2021, compte tenu de la crise sanitaire, le recensement est reporté, sauf à Mayotte. Il n'y aura donc pas d'indicateur disponible au niveau national.

Le pourcentage d'enquêtes auprès des entreprises (Insee ou SSM) utilisant le dispositif Coltrane, c'est-à-dire la plateforme permettant la réponse en ligne, dépend du programme définitif des enquêtes qui pourraient faire l'objet d'une collecte via Coltrane. Ce programme n'est pas toujours connu au moment de la détermination de la cible prévisionnelle. Ainsi l'enquête « Crédit bail » avait été comptée à tort dans le calcul de la cible prévisionnelle en 2020 ce qui a nécessité que la cible soit actualisée. Cet indicateur étant calculé sur un nombre d'enquêtes limité, l'actualisation a un effet important (la cible prévisionnelle est ainsi passée de 90 à 85%).

Pourcentage des enquêtes auprès des ménages intégrant le mode de collecte internet ou une expérimentation internet : Dans le domaine des enquêtes auprès des ménages, les phases d'expérimentations et de tests sont primordiales avant de mettre en œuvre la collecte multimodale et le mode internet. Seules des études méthodologiques très pointues permettent d'assurer une transition sans rupture de séries. En 2020, 67 % des enquêtes auprès des ménages intègrent le mode de collecte internet ou ont donné lieu à une expérimentation d'internet dans le cadre de sa préparation à la collecte multimode. La cible que l'Insee s'était fixée a ainsi pu être tenue dans un contexte rendu difficile par la crise sanitaire.

OBJECTIF**3 – Faire parler les chiffres de l'Insee et aller au-devant de tous les publics****INDICATEUR****3.1 – Pertinence de l'Insee du point de vue des utilisateurs du site Insee.fr**

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Pertinence de l'Insee du point de vue des utilisateurs du site Insee.fr	%	90	89	seuil de 86 % dépassé	seuil de 86 % dépassé	88	seuil de 86 % dépassé

Commentaires techniques

L'indicateur mesure le dépassement ou non d'un seuil de répondants « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » avec la proposition « L'Insee est un organisme qui produit et diffuse des informations indispensables à l'analyse de la situation économique et sociale de la France ».

Sources des données : Résultat de l'enquête « Image » réalisée chaque année auprès d'au moins 4 000 visiteurs du site « insee.fr ».

ANALYSE DES RÉSULTATS

L'Insee est un organisme qui produit et diffuse des informations indispensables à l'analyse de la situation économique et sociale de la France. Par cette orientation, l'Insee se fixe notamment pour objectif de diffuser des chiffres pertinents du point de vue des utilisateurs. Pour mesurer l'atteinte de cet objectif, l'Insee s'appuie sur les résultats d'une enquête qu'il réalise chaque année auprès des visiteurs de son site internet afin d'analyser son image auprès d'eux et, ainsi, apprécier les services rendus *via* sa diffusion numérique.

C'est un enjeu fort pour l'Insee de maintenir un haut niveau d'appréciation, dans un contexte où il lui faut faire preuve d'efficacité, où des évolutions technologiques majeures bouleversent la façon dont l'information est produite et diffusée et où les attentes sont toujours plus fortes.

Des évolutions légères de l'indicateur d'une année à l'autre ne sont statistiquement pas significatives et malgré ces contraintes, le pourcentage d'appréciation est demeuré supérieur en 2020 au seuil prédéfini de 86%, dans le contexte exceptionnel de la crise sanitaire. L'Insee s'est mobilisé en particulier pour apporter une information rapide et de qualité sur les conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire. Parmi les initiatives marquantes de l'année, il a diffusé à intervalles réguliers et très rapprochés, grâce à des innovations méthodologiques, des points de conjoncture sur l'activité économique. Il a été ainsi le **premier institut statistique au monde à proposer avant la fin du mois de mars une estimation du recul de l'activité consécutive au confinement**. Il a également procédé à une diffusion hebdomadaire des données quotidiennes de décès toutes causes confondues, ou encore sur la population présente sur le territoire avant et après le début du premier confinement.

PRÉSENTATION DES CRÉDITS

2020 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2020 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2020 Consommation 2020</i>						
01 – Infrastructure statistique	100 534 414 102 670 418	8 140 804 9 905 986		20 743 781 19 329 009	129 418 999 131 905 412	131 118 999
02 – Information sur les entreprises et synthèses économiques	51 574 026 49 459 402	1 950 033 1 005 027			53 524 059 50 464 429	53 736 559
03 – Information démographique et sociale	61 968 838 64 074 373	5 481 171 1 693 505			67 450 009 65 767 878	68 895 009
05 – Pilotage et soutien	98 482 043 94 405 096	20 604 127 34 099 367	4 253 787 2 313 550	22 840	123 339 957 130 840 853	126 739 957
06 – Action régionale	49 801 808 49 061 482	653 580 530 156			50 455 388 49 591 638	50 497 888
07 – Formation initiale	6 493 322 6 623 751	5 014			6 493 322 6 628 766	6 493 322
Total des AE prévues en LFI	368 854 451	36 829 715	4 253 787	20 743 781	430 681 734	437 481 734
Ouvertures / annulations par FdC et AdP	+1 868 121		+7 178 568 (hors titre 2)		+9 046 689	
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	-1 884 949		+6 205 251 (hors titre 2)		+4 320 302	
Total des AE ouvertes	368 837 623		75 211 102 (hors titre 2)		444 048 725	
Total des AE consommées	366 294 522	47 239 056	2 313 550	19 351 849	435 198 977	

2020 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2020 Consommation 2020</i>						
01 – Infrastructure statistique	100 534 414 102 670 418	8 654 936 9 775 203		20 743 781 19 329 009	129 933 131 131 774 629	131 633 131
02 – Information sur les entreprises et synthèses économiques	51 574 026 49 459 402	2 197 785 1 540 416			53 771 811 50 999 818	53 984 311
03 – Information démographique et sociale	61 968 838 64 074 373	6 134 611 1 917 381			68 103 449 65 991 754	69 548 449
05 – Pilotage et soutien	98 482 043 94 405 096	21 631 614 33 397 280	4 249 532 1 966 324	18 590	124 363 189 129 787 289	127 763 189
06 – Action régionale	49 801 808 49 061 482	728 042 577 758			50 529 850 49 639 240	50 572 350
07 – Formation initiale	6 493 322 6 623 751	5 014			6 493 322 6 628 766	6 493 322
Total des CP prévus en LFI	368 854 451	39 346 988	4 249 532	20 743 781	433 194 752	439 994 752
Ouvertures / annulations par FdC et AdP	+1 868 121		+7 178 568 (hors titre 2)		+9 046 689	
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	-1 884 949		+2 430 608 (hors titre 2)		+545 659	
Total des CP ouverts	368 837 623		73 949 477 (hors titre 2)		442 787 100	
Total des CP consommés	366 294 522	47 213 052	1 966 324	19 347 599	434 821 497	

Statistiques et études économiques

Programme n° 220 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

2019 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2019 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2019</i> Consommation 2019						
01 – Infrastructure statistique	103 267 210 102 009 182	8 032 981 9 098 361		-270 22 888 781 21 939 094	134 188 972	135 888 972 133 046 368
02 – Information sur les entreprises et synthèses économiques	53 135 430 49 569 363	2 410 720 4 124 391			55 546 150	55 758 650 53 693 754
03 – Information démographique et sociale	61 532 577 64 148 692	6 052 242 3 236 877	700 000		68 284 819	69 729 819 67 385 569
05 – Pilotage et soutien	96 402 958 97 714 565	25 665 788 33 762 747	4 903 701 1 652 603	11 000	126 972 447	130 372 447 133 140 916
06 – Action régionale	51 255 925 49 186 053	804 078 1 039 745			52 060 003	52 102 503 50 225 798
07 – Formation initiale	5 974 474 6 780 311	6 008			5 974 474	5 974 474 6 786 319
Total des AE prévues en LFI	371 568 574	42 965 809	5 603 701	22 888 781	443 026 865	449 826 865
Total des AE consommées	369 408 166	51 268 130	1 652 334	21 950 094		444 278 723

2019 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2019</i> Consommation 2019						
01 – Infrastructure statistique	103 267 210 102 009 182	7 748 271 8 695 964		22 888 781 21 849 694	133 904 262	135 604 262 132 554 841
02 – Information sur les entreprises et synthèses économiques	53 135 430 49 569 363	2 483 417 1 341 816			55 618 847	55 831 347 50 911 179
03 – Information démographique et sociale	61 532 577 64 148 692	6 210 064 3 586 771	700 000		68 442 641	69 887 641 67 735 462
05 – Pilotage et soutien	96 402 958 97 714 565	24 211 775 36 383 244	4 871 515 1 502 770	11 000	125 486 248	128 886 248 135 611 579
06 – Action régionale	51 255 925 49 186 053	819 082 1 012 552			52 075 007	52 117 507 50 198 605
07 – Formation initiale	5 974 474 6 780 311	34 208			5 974 474	5 974 474 6 814 519
Total des CP prévus en LFI	371 568 574	41 472 609	5 571 515	22 888 781	441 501 479	448 301 479
Total des CP consommés	369 408 166	51 054 555	1 502 770	21 860 694		443 826 185

PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2019	Ouvertes en LFI pour 2020	Consommées* en 2020	Consommées* en 2019	Ouvertes en LFI pour 2020	Consommées* en 2020
Titre 2 – Dépenses de personnel	369 408 166	368 854 451	366 294 522	369 408 166	368 854 451	366 294 522
Rémunérations d'activité	234 669 927	234 712 942	232 536 063	234 669 927	234 712 942	232 536 063
Cotisations et contributions sociales	133 110 609	132 791 786	132 311 501	133 110 609	132 791 786	132 311 501
Prestations sociales et allocations diverses	1 627 630	1 349 723	1 446 959	1 627 630	1 349 723	1 446 959
Titre 3 – Dépenses de fonctionnement	51 268 130	36 829 715	47 239 056	51 054 555	39 346 988	47 213 052
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	51 268 130	36 829 715	47 239 056	51 054 555	39 346 988	47 213 052
Titre 5 – Dépenses d'investissement	1 652 334	4 253 787	2 313 550	1 502 770	4 249 532	1 966 324
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	1 652 334	4 253 787	2 290 756	1 502 770	4 249 532	1 943 530
Dépenses pour immobilisations incorporelles de l'État	0	0	22 794	0	0	22 794
Titre 6 – Dépenses d'intervention	21 950 094	20 743 781	19 351 849	21 860 694	20 743 781	19 347 599
Transferts aux collectivités territoriales	21 919 370	20 743 781	19 306 525	21 829 970	20 743 781	19 306 525
Transferts aux autres collectivités	30 724	0	45 324	30 724	0	41 074
Total hors FdC et AdP		430 681 734			433 194 752	
Ouvertures et annulations* en titre 2		-16 828			-16 828	
Ouvertures et annulations* hors titre 2		+13 383 819			+9 609 176	
Total*	444 278 723	444 048 725	435 198 977	443 826 185	442 787 100	434 821 497

* y.c. FdC et AdP

FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

Nature de dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en 2019	Prévues en LFI pour 2020	Ouvertes en 2020	Ouverts en 2019	Prévus en LFI pour 2020	Ouverts en 2020
Dépenses de personnel	857 960	800 000	1 868 121	857 960	800 000	1 868 121
Autres natures de dépenses	9 113 154	6 000 000	7 178 568	9 113 154	6 000 000	7 178 568
Total	9 971 114	6 800 000	9 046 689	9 971 114	6 800 000	9 046 689

RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

ARRÊTÉS DE RATTACHEMENT DE ADP

Mois de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
02/2020		511 683		511 683				
03/2020		52 201		52 201				
04/2020		284 603		284 603				
05/2020		37 596		37 596				
06/2020		280 371		280 371				
07/2020		83 205		83 205				
08/2020		20 446		20 446				
09/2020		11 747		11 747				
10/2020		191 302		191 302				
11/2020		174 627		174 627				
12/2020		3 259 416		3 259 416				
01/2021		1 404 860		1 404 860				
Total		6 312 057		6 312 057				

ARRÊTÉS DE RATTACHEMENT DE FDC

Mois de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
02/2020	420 112	171 595	420 112	171 595				
09/2020		93 120		93 120				
01/2021	1 448 009	601 795	1 448 009	601 795				
Total	1 868 121	866 510	1 868 121	866 510				

ARRÊTÉS DE REPORT D'AENE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
22/01/2020		1 007 217						
Total		1 007 217						

ARRÊTÉS DE REPORT DE FDC

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
06/02/2020		406 198		1 600 431				
Total		406 198		1 600 431				

ARRÊTÉS DE REPORT GÉNÉRAL HORS FDC HORS AENE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
12/02/2020		6 636 427		2 189 360				
Total		6 636 427		2 189 360				

DÉCRETS DE TRANSFERT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
07/08/2020		10 227		10 227				
24/11/2020	80 624		80 624					
Total	80 624	10 227	80 624	10 227				

DÉCRETS DE VIREMENT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
07/08/2020				560 799				
05/10/2020	8 145 182							
22/12/2020					468 453		468 453	
Total	8 145 182			560 799	468 453		468 453	

LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
30/07/2020						10 000 000		
30/11/2020					1 497 120		1 497 120	1 930 209
Total					1 497 120	10 000 000	1 497 120	1 930 209

TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
Total général	1 948 745	23 383 819	1 948 745	11 539 385	1 965 573	10 000 000	1 965 573	1 930 209

JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
01 – Infrastructure statistique	100 534 414 102 670 418	28 884 585 29 234 995	131 118 999 131 905 412	100 534 414 102 670 418	29 398 717 29 104 212	131 633 131 131 774 629
02 – Information sur les entreprises et synthèses économiques	51 574 026 49 459 402	1 950 033 1 005 027	53 736 559 50 464 429	51 574 026 49 459 402	2 197 785 1 540 416	53 984 311 50 999 818
03 – Information démographique et sociale	61 968 838 64 074 373	5 481 171 1 693 505	68 895 009 65 767 878	61 968 838 64 074 373	6 134 611 1 917 381	69 548 449 65 991 754
05 – Pilotage et soutien	98 482 043 94 405 096	24 857 914 36 435 757	126 739 957 130 840 853	98 482 043 94 405 096	25 881 146 35 382 193	127 763 189 129 787 289
06 – Action régionale	49 801 808 49 061 482	653 580 530 156	50 497 888 49 591 638	49 801 808 49 061 482	728 042 577 758	50 572 350 49 639 240
07 – Formation initiale	6 493 322 6 623 751	5 014	6 493 322 6 628 766	6 493 322 6 623 751	5 014	6 493 322 6 628 766
Total des crédits prévus en LFI *	368 854 451	61 827 283	430 681 734	368 854 451	64 340 301	433 194 752
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP	-16 828	+13 383 819	+13 366 991	-16 828	+9 609 176	+9 592 348
Total des crédits ouverts	368 837 623	75 211 102	444 048 725	368 837 623	73 949 477	442 787 100
Total des crédits consommés	366 294 522	68 904 455	435 198 977	366 294 522	68 526 975	434 821 497
Crédits ouverts - crédits consommés	+2 543 101	+6 306 647	+8 849 748	+2 543 101	+5 422 502	+7 965 603

* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

Les actions n° 01 « Infrastructure Statistique », n° 02 « Information sur les entreprises et synthèses économiques » et n° 03 « Information démographique et sociale » recouvrent les activités de production statistique et d'études à vocation nationale. Ces actions sont influencées par le calendrier d'activités : ainsi, par exemple, certaines années sont marquées par la réalisation d'enquêtes particulières ou par le recensement quinquennal dans les collectivités d'outre-mer. L'action n° 05 « Pilotage et soutien » regroupe l'ensemble des fonctions transversales, dont celles relatives au pilotage stratégique de l'Institut. En outre, certaines activités qui couvrent deux actions ou davantage sont imputées par défaut sur cette même action n° 05. L'action n° 06 « Action régionale » est orientée vers les acteurs publics en région : la production et les analyses d'informations locales d'une part, les études et collaborations avec les acteurs publics en région, d'autre part. Enfin, l'action n° 07 « Formation initiale » correspond à la rémunération des élèves fonctionnaires qui suivent leur scolarité initiale au sein d'une des deux écoles du Groupe des Écoles nationales d'Économie et statistique (GENES), l'École nationale de la statistique et de l'administration économique (l'ENSAE) et l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information (l'ENSAI).

L'exécution budgétaire de l'année 2020 s'est vue fortement perturbée par la crise sanitaire. Tirant les conséquences de la diminution forcée des frais de déplacement (- 2,9 M€ par rapport à 2019), l'Insee a choisi de redéployer les crédits correspondants dans le développement des outils favorisant le travail à distance, notamment à travers la généralisation des postes nomades et l'extension de la capacité des serveurs.

Il convient par ailleurs de souligner que la sous-consommation des crédits hors titre 2 résulte pour une grande partie de rattachements tardifs d'attributions de produits et de fonds de concours à hauteur de 5,3 M€, qui ont conduit l'Insee à reporter sur 2021 des opérations initialement programmées en 2020, notamment la première tranche du projet Edifice (sécurisation de l'infrastructure de production), estimée à 4 M€ en AE et CP.

PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	368 854 451	61 766 205	430 620 656	368 854 451	64 279 223	433 133 674
Amendements	0	+61 078	+61 078	0	+61 078	+61 078
LFI	368 854 451	61 827 283	430 681 734	368 854 451	64 340 301	433 194 752

Le PLF 2020 prévoyait 430,6 M€ en AE et 433,1 M€ en CP (hors fonds de concours et attribution de produits). Les amendements gouvernementaux AN n° II-1082 et AN n° II-25 d'un montant total de 61 078 € en AE et en CP sur le HT2 ont traduit les mesures adoptées en cours de débat. Les crédits ouverts par la LFI ont été ainsi arrêtés à 430,7 M€ en AE et 433,2 M€ en CP.

JUSTIFICATION DES MOUVEMENTS RÉGLEMENTAIRES ET DES LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Les mouvements réglementaires affectant les crédits du programme 220 durant l'année 2020 ont été les suivants :

REPORTS DE CRÉDITS

- Arrêté du 21 janvier 2020 portant reports d'autorisations d'engagement affectées non engagées (AENE) de 1 007 217 €.
- Arrêté du 6 février 2020 portant reports de fonds de concours de 406 198 € en AE et 1 600 431 € en CP.
- Arrêté du 12 février 2020 portant report de crédits généraux de 6 636 427 € en AE et 2 189 360 € en CP.

ANNULATION DE CRÉDITS

- Loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 portant annulation de 10 M€ en AE en hors titre 2.
- Décret n° 2020-1480 du 30 novembre 2020 portant :
 - annulation de 1,5 M€ en AE et CP correspondant à une partie de la réserve de précaution en titre 2 (1,1 M€ en hors CAS Pensions et 0,4 M€ en CAS Pensions) ;
 - annulation de 1,9 M€ en CP correspondant à l'intégralité de la réserve de précaution en hors titre 2.

OUVERTURE DE CREDITS

- Décret n° 2020-1224 du 5 octobre 2020 portant ouverture de 8,1 M€ en AE en hors titre 2.

TRANSFERTS ET VIREMENTS DE CRÉDITS

- Décret n° 2020-1015 du 7 août 2020 portant transfert de 10 227 € en AE et CP en hors titre 2 résultant de 69 500 € à destination du programme 352 «Direction interministérielle du numérique» et de 79 727 € en provenance du programme 232 « vie politique, culturelle et associative ».
- Décret n° 2020-1016 du 7 août 2020 portant virement de crédits de 560 799 € en CP en hors titre 2 en provenance du programme 134 « développement des entreprises et régulations » pour la reprise de l'enquête « suivi du tourisme ».

- Décret n° 2020-1448 du 24 novembre portant transfert de 80 624 € en AE et CP en titre 2 en provenance du programme 352 «Direction interministérielle du numérique».
- Décret n° 2020-1648 du 22 décembre portant virement de 468 453 € en AE et CP de titre 2 au profit du programme 134 «développement des entreprises et régulations» (293 241 € en Hors CAS Pensions et 15 212 € en CAS Pensions).

ORIGINE ET EMPLOI DES FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

N° du fonds	Libellé	Crédits rattachés
		AE=CP
57-2-2-0246	Rémunération de certains services rendus par l'Insee	6 270 244
57-1-4-0249	Contribution de l'Union Européenne à certaines études ou enquêtes de l'Insee (HT2)	866 510
57-1-1-00561	Contribution de l'Union Européenne à certaines études ou enquêtes de l'Insee (T2)	1 868 121
57-1-2-0065	Participation du FIPHFP	0
57-2-2-0710	Produits de cessions de biens immobiliers	41 813
Total		9 046 688

Même si les recettes perçues au titre de l'immatriculation au « Legal Entity Identifier (LEI) » dont l'Insee assure la gestion pour la France, continuent de progresser (+ 0,1 M€), le niveau global des recettes perçues au titre des attributions de produits marque un recul important (- 2,5 M€ par rapport à 2019) dont l'origine réside d'une part dans la recette exceptionnelle perçue par l'Insee en 2019 pour l'organisation du colloque de Voorburg (- 1,5 M€) et d'autre part dans la diminution des recettes perçues dans le cadre des conventions signées entre l'Insee et ses partenaires habituels (- 1,1 M€). En effet, les travaux réalisés habituellement en régions pour répondre aux besoins des acteurs locaux ont, pour une grande part d'entre eux, dû être décalés voire parfois même annulés en raison de la crise sanitaire. Parallèlement, les services Etudes et Diffusion, en charge de ces travaux dans les directions régionales, ont été fortement sollicités pour des travaux « flash » sans contrepartie financière, ayant pour finalité d'éclairer l'action des préfets sur les conséquences de cette même crise.

Par ailleurs, les fonds de concours perçus au titre de la contribution de l'Union Européenne à certaines études et enquêtes ont connu un pic exceptionnel (+ 1,6 M€ par rapport à 2019) en raison de trois subventions pour lesquelles les paiements réalisés par Eurostat en fin d'année 2019 n'ont été effectifs dans CHORUS qu'en début d'année 2020.

RÉSERVE DE PRÉCAUTION ET FONGIBILITÉ

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Mise en réserve initiale	1 844 272	1 854 818	3 699 090	1 844 272	1 930 209	3 774 481
Surgels	0	0	0	0	0	0
Dégels	0	-1 854 818	-1 854 818	0	0	0
Réserve disponible avant mise en place du schéma de fin de gestion (LFR de fin d'année)	1 844 272	0	1 844 272	1 844 272	1 930 209	3 774 481

Les dotations en LFI du programme 220 pour l'année 2020 ont fait l'objet de mises en réserve à hauteur de 1,9 M€ en AE et CP pour les crédits hors titre 2 et de 1,8 M€ pour les crédits de titre 2.

La loi du 30 juillet 2020 annulant 10 M€ d'AE s'est traduite par le dégel de la totalité de la réserve de précaution en AE pour le hors titre 2. Le décret n° 2020-1480 du 30 novembre 2020 a annulé la totalité de la réserve de précaution en CP pour le hors titre 2 et 1,5 M€ en AE et en CP pour le titre 2.

Aucun mouvement de fongibilité asymétrique n'a eu lieu en 2020.

EMPLOIS ET DÉPENSES DE PERSONNEL

EMPLOIS RÉMUNÉRÉS PAR LE PROGRAMME

(en ETPT)

Catégorie d'emplois	Transferts de gestion 2019 (1)	Réalisation 2019 (2)	LFI + LFR 2020 (3)	Transferts de gestion 2020 (4)	Réalisation 2020 (5)	Écart à LFI + LFR 2020 (après transferts de gestion) (5 - (3 + 4))
1424 – Catégorie A+	0,00	334,00	352,00	0,00	339,62	-12,38
1425 – Catégorie A	0,00	1 395,00	1 231,00	0,00	1 417,38	+186,38
1426 – Catégorie B	0,00	2 119,00	2 021,00	0,00	2 082,80	+61,80
1427 – Catégorie C	0,00	1 360,00	1 574,00	0,00	1 311,24	-262,76
Total	0,00	5 208,00	5 178,00	0,00	5 151,04	-26,96

(en ETPT)

Catégorie d'emplois	Mesures de périmètre en LFI (6)	Mesures de transfert en LFI (7)	Corrections techniques (8)	Impact des schémas d'emplois pour 2020 (5-4)-(2-1)-(6+7+8)	dont extension en année pleine du schéma d'emplois 2019 sur 2020	dont impact du schéma d'emplois 2020 sur 2020
1424 – Catégorie A+	0,00	0,00	0,00	+5,62	-4,88	+10,50
1425 – Catégorie A	0,00	0,00	0,00	+22,38	+15,11	+7,27
1426 – Catégorie B	0,00	0,00	0,00	-36,20	-38,19	+1,99
1427 – Catégorie C	0,00	0,00	0,00	-48,76	+11,41	-60,17
Total	0,00	0,00	0,00	-56,96	-16,55	-40,41

En LFI 2020, le plafond autorisé d'emplois s'élevait à 5 178 équivalents temps plein travaillés (ETPT). Au terme de la gestion, la consommation moyenne annuelle du plafond d'emplois s'établit à 5 151 ETPT, dont 6,6 % de catégorie A+, 27,5 % de catégorie A, 40,4 % de catégorie B et 25,5 % de catégorie C (incluant les enquêteurs représentant 53,1 % des emplois de cette catégorie).

Cette consommation d'emplois a fait l'objet de retraitements afin de tenir compte des règles particulières de décompte des emplois par Chorus. Ces retraitements ont porté d'une part sur l'affectation par catégorie des consommations hors PSOP et d'autre part sur le rattachement des acomptes.

Le taux de consommation par rapport à la LFI-LFR 2020 se situe à 99,5 %. L'écart en emplois de 27 ETPT est résiduel et relève des aléas de gestion.

Entre 2019 et 2020, l'évolution de la consommation d'emplois à périmètre constant est de – 57 ETPT et traduit la mise en œuvre du schéma d'emplois 2020 à hauteur de - 40 ETPT, conjuguée à l'impact en année pleine du schéma d'emplois 2019 pour -17 ETPT.

ÉVOLUTION DES EMPLOIS À PÉRIMÈTRE CONSTANT

(en ETP)

Catégorie d'emploi	Sorties		Mois moyen des sorties	Entrées		Mois moyen des entrées	Schéma d'emplois	
		<i>dont départs en retraite</i>			<i>dont primo recrutements</i>		Réalisation	Prévision PAP
1424 – Catégorie A+	47,80	11,00	9,83	49,30	15,00	7,37	+1,50	-7,00
1425 – Catégorie A	128,90	38,20	8,35	168,30	40,00	8,92	+39,40	-10,00
1426 – Catégorie B	289,00	88,50	7,50	275,80	56,00	7,15	-13,20	-55,00
1427 – Catégorie C	312,20	50,40	6,68	196,70	142,60	6,64	-115,50	+5,00
Total	777,90	188,10		690,10	253,60		-87,80	-67,00

L'exécution du schéma d'emplois a été supérieure de 21 ETP à l'objectif fixé en 2020.

L'évolution des effectifs de l'exercice 2020 est retracée dans les tableaux ci-après :

SORTIES RÉALISÉES EN 2020

(en ETP)	Catégorie A+	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total
Départs en retraite	11	38	89	50	188
Autres départs définitifs	3	29	163	237	432
Autres départs	34	62	37	25	158
Total des sorties	48	129	289	312	778
<i>dont contractuels</i>		5	124	152	281
<i>(par rapport au total des sorties)</i>					

Toutes catégories confondues, 778 départs sont intervenus en 2020, dont 188 au titre des départs en retraite.

Les autres départs définitifs comportent les radiations, les décès, les départs hors du programme d'agents d'autres programmes ou d'autres administrations accueillis en détachement ou en mobilité, les démissions d'agents titulaires, les démissions d'agents contractuels, les fins de contrat non suivies d'un renouvellement (qui concernent majoritairement les enquêteurs, mais également les superviseurs du recensement), et les promotions inter-catégorielles.

Les dates moyennes de sorties sont estimées au 25 septembre pour les agents de catégorie A+, au 11 août pour les agents de catégorie A, au 16 juillet pour les agents de catégorie B et au 21 juin pour les agents de catégorie C (y compris enquêteurs).

Le nombre de départs constatés en 2020 est supérieur aux prévisions de départ indiquées dans le PAP 2020 (729 sorties), en raison principalement de la comptabilisation nouvelle des promotions inter-catégorielles, minorée toutefois par un nombre de départs en retraite moins important que prévu (188 au lieu de 240), conséquence de la crise sanitaire et des modifications des comportements des agents.

ENTRÉES RÉALISÉES EN 2020

(en ETP)	Catégorie A+	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total
Primo-recrutements	15	40	56	143	254

Autres entrées	34	128	220	54	436
Total des entrées	49	168	276	197	690
dont contractuels (par rapport au total des entrées)	-	20	125	167	312

Les recrutements comprennent les concours externes ou internes (dès lors que les lauréats étaient extérieurs au programme), ainsi que les contrats, qu'ils soient supérieurs ou inférieurs à un an.

Les dates moyennes d'entrées sont estimées au 12 juillet pour les agents de catégorie A+, au 29 août pour les agents de catégorie A, au 5 juillet pour les agents de catégorie B et au 20 juin pour les agents de catégorie C (y compris enquêteurs).

Pour mémoire, le PAP 2020 prévoyait 662 entrées. In fine, les mouvements réellement intervenus en 2020 s'élèvent à 690 ETP, récapitulés ci-dessus. Cet écart résulte essentiellement de la comptabilisation nouvelle des promotions inter-catégorielles, minorée par une diminution du nombre des entrées d'agents de catégorie C par la voie du concours justifiée par les moindres départs en retraite.

EFFECTIFS ET ACTIVITÉS DES SERVICES

RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR SERVICE

Service	Prévision LFI ETPT	Réalisation ETPT	dont mesures de transfert	dont mesures de périmètre	dont corrections techniques	ETP au 31/12/2020
Administration centrale	1 218,00	1 443,00	0,00	0,00	0,00	1 467,00
Services régionaux	3 824,00	3 566,04	0,00	0,00	0,00	3 535,00
Autres	136,00	142,00	0,00	0,00	0,00	144,00
Total	5 178,00	5 151,04	0,00	0,00	0,00	5 146,00

Les emplois en administration centrale, qui recouvrent les agents en poste à la direction générale à Montrouge, au centre de formation de l'Insee à Libourne (CEFIL) et au centre statistique de Metz, diminuent de 9 ETPT au regard de 2019. A l'inverse, les emplois figurant sur la ligne « Autres » qui correspondent aux élèves fonctionnaires scolarisés à l'ENSAE (corps des administrateurs, catégorie A+) et à l'ENSAI (corps des attachés, catégorie A) augmentent de 3 ETPT. Les services régionaux, quant à eux, diminuent à hauteur de 51 ETPT.

RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR ACTION

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Prévision LFI ETPT	Réalisation ETPT
01 – Infrastructure statistique	1 435,00	1 472,04
02 – Information sur les entreprises et synthèses économiques	658,00	624,00
03 – Information démographique et sociale	1 141,00	1 122,00
05 – Pilotage et soutien	1 183,00	1 179,00
06 – Action régionale	625,00	612,00
07 – Formation initiale	136,00	142,00
Total	5 178,00	5 151,04
Transferts en gestion		0,00

L'action n° 01 (« Infrastructure statistique ») comporte 1 472 ETPT qui correspondent à 28,6 % de l'ensemble des ETPT du programme.

L'action n° 02 (« Information sur les entreprises et synthèses économiques ») comporte 624 ETPT qui correspondent à 12,1 % de l'ensemble des ETPT du programme.

L'action n° 03 (« Information démographique et sociale ») comporte 1 122 ETPT qui correspondent à 21,8 % de l'ensemble des ETPT du programme.

L'action n° 05 (« Pilotage et soutien ») comporte 1 179 ETPT qui correspondent à 22,9 % de l'ensemble des ETPT du programme. Il est à noter que le poids de cette action est surestimée du fait que certaines activités qui couvrent deux actions ou davantage lui sont imputées par défaut.

L'action n° 06 (« Action régionale ») comporte 612 ETPT qui correspondent à 11,9 % de l'ensemble des ETPT du programme.

L'action n° 07 (« Formation initiale ») comporte 139 ETPT qui correspondent à 2,7 % de l'ensemble des ETPT du programme.

Les enquêteurs sont affectés aux seules actions 01 et 03 et représentent 13,5 % des ETPT du programme.

RECENSEMENT DU NOMBRE D'APPRENTIS

Nombre d'apprentis pour l'année scolaire 2019-2020 : 18

Les effectifs d'apprentis pour l'année scolaire 2019/2020 s'élèvent à 18 en augmentation de 3 contrats au regard de la période 2018/2019 et se répartissent ainsi :

- Diplômes de niveau 4 (Bac) : 4 contrats, dont 3 nouvellement conclus ;
- Diplômes de niveau 3 (Bac + 2 : DUT, BTS...) : 10 contrats tous nouvellement conclus ;
- Diplômes de niveau 2 (Bac + 3 ou Bac + 4 : licence, maîtrise ...) : 4 contrats, dont 3 nouvellement conclus ;
- Diplômes de niveau 1 (égal ou supérieur à Bac + 4 ou 5 : master, doctorat, diplôme de grande école ...) : aucun contrat

INDICATEURS DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Ratio d'efficience de la gestion des ressources humaines		Effectifs gérés (effectifs physiques au 31 décembre 2020)
		5 915
Effectifs gérants (ETP au 31 décembre 2020)	226	3,8 %
administrant et gérant	130	2,2 %
organisant la formation	51	0,9 %
consacrés aux conditions de travail	21	0,3 %
consacrés au pilotage et à la politique des compétences	24	0,4 %

5 371

544

Le ratio d'efficience de la gestion des ressources humaines comprend :

- au numérateur : le nombre de « gérants » consacrant la majeure partie de leur temps de travail à la gestion du personnel (unité de compte : ETP) dans les domaines suivants : gestion administrative, formation, suivi des conditions de travail et pilotage des ressources humaines ;
- au dénominateur : le nombre d'agents gérés (unité de compte : effectifs physiques).

Le ratio est stable par rapport à 2019, les effectifs gérants évoluant dans les mêmes proportions que la population gérée. Il se maintient ainsi à 3,8 %.

PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR CATÉGORIE ET CONTRIBUTIONS EMPLOYEURS

Catégorie	Exécution 2019	Prévision LFI 2020	Exécution 2020
Rémunération d'activité	234 669 927	234 712 942	232 536 063
Cotisations et contributions sociales	133 110 609	132 791 786	132 311 501
Contributions d'équilibre au CAS Pensions :	100 390 002	100 401 430	99 611 599
– Civils (y.c. ATI)	100 280 840	100 280 948	99 478 181
– Militaires	109 162	120 482	133 418
– Ouvriers de l'État (subvention d'équilibre au FSPOEIE)			
– Autres (Cultes et subvention exceptionnelle au CAS Pensions)			
Cotisation employeur au FSPOEIE			
Autres cotisations	32 720 607	32 390 356	32 699 902
Prestations sociales et allocations diverses	1 627 630	1 349 723	1 446 959
Total titre 2 (y.c. CAS Pensions)	369 408 166	368 854 451	366 294 522
Total titre 2 (hors CAS Pensions)	269 018 164	268 453 021	266 682 923
FdC et AdP prévus en titre 2		800 000	

Le montant des allocations de retour à l'emploi s'est élevé à 0,68 M€ pour 155 bénéficiaires.

La consommation des crédits de personnel pour 2020 est en diminution de 3,1 M€ par rapport à 2019, soit – 0,8 %.

ÉLÉMENTS SALARIAUX

(en millions d'euros)

Principaux facteurs d'évolution de la masse salariale hors CAS Pensions	
Socle d'exécution 2019 retraitée	265,51
Exécution 2019 hors CAS Pensions	269,02
Impact des mesures de transfert et de périmètre 2020/ 2019	
Débasage de dépenses au profil atypique :	-3,50
– GIPA	-0,02
– Indemnisation des jours de CET	-1,17
– Mesures de restructuration	-0,38
– Autres dépenses de masse salariale	-1,92
Impact du schéma d'emplois	-1,06
EAP schéma d'emplois 2019	-0,64
Schéma d'emplois 2020	-0,43

(en millions d'euros)

Principaux facteurs d'évolution de la masse salariale hors CAS Pensions	
Mesures catégorielles	1,92
Mesures générales	0,00
Rebasage de la GIPA	0,00
Variation du point de la fonction publique	
Mesures bas salaires	
GVT solde	-2,77
GVT positif	3,65
GVT négatif	-6,42
Rebasage de dépenses au profil atypique - hors GIPA	2,34
Indemnisation des jours de CET	1,09
Mesures de restructurations	0,23
Autres rebasages	1,02
Autres variations des dépenses de personnel	0,75
Prestations sociales et allocations diverses - catégorie 23	-0,18
Autres variations	0,93
Total	266,68

L'exécution des crédits de titre 2 hors CAS Pensions du programme s'est élevée en 2020 à 266,68 M€, soit une exécution inférieure de 1,77 M€ à la prévision LFI, en raison notamment :

- d'une surestimation du socle d'exécution 2019 retraité lors des travaux préparatoires de la LFI (- 1,58 M€) ;
- d'une surestimation de l'impact du schéma d'emplois (+ 2,42 M€), résultant d'une part de l'évolution de la structure des emplois et, d'autre part, de l'évolution des dates moyennes d'entrées/sorties ;
- d'une surestimation des mesures catégorielles et des mesures générales (-0,63 M€) issue pour l'essentiel du recul au second semestre 2020 de la mise en place pour les agents de catégorie A du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'expérience professionnelle (RIFSEEP) ;
- d'une sous-estimation de l'effet du GVT (- 2,63 M€) : le GVT solde s'établit à - 2,77 M€, soit 1,0 % de la masse salariale, contre une enveloppe de - 0,14 M€ prévue en LFI. Le GVT négatif de 6,42 M€ représente l'économie due à l'écart de rémunération entre les agents sortants et entrants du programme. Il représente une diminution de 2,4 % de la masse salariale. Les personnels ont par ailleurs connu une évolution de leur rémunération liée au GVT positif (effet de carrière). Cette évolution du GVT positif s'est élevée à 3,65 M€, représentant 1,4% de progression de la masse salariale.
- d'une diminution des dépenses regroupées sur la ligne "Rebasage de dépenses au profil atypique" (- 0,37 M€), résultant d'une surestimation de l'indemnisation des jours de CET (- 0,03 M€), de l'indemnité de départ volontaire (- 0,02 M€) et des rappels sur exercices antérieurs (- 0,32M€) ;
- d'une variation du poste "Autres variations des dépenses de personnel" de + 0,93 M€, résultant à la fois d'un recours plus important aux rétablissements de crédits (+ 1,3 M€), et, concomitamment, d'une baisse des indemnités servies aux enquêteurs (- 0,3 M€) et des indemnités d'enseignement et de jurys de concours (- 0,09 M€) compte tenu du contexte sanitaire. On observe par ailleurs une baisse des prestations et allocations diverses (- 0,09 M€) telles que le remboursement de transports domicile-travail, le capital-décès ou les allocations de retour à l'emploi.

La rubrique « autres dépenses de masse salariale » correspond aux rappels sur exercices antérieurs versés sur l'année 2019. La rubrique « autres rebasages » correspond aux rappels sur exercices antérieurs versés sur l'année 2020 ainsi qu'au versement de la prime Covid non prévue en LFI (+ 0,2 M€).

La variation de la dépense de l'indemnité exceptionnelle de compensation de la CSG (IECSG) entre 2019 et 2020 est égale à - 0,03 M€.

L'indemnité dite de garantie individuelle de pouvoir d'achat, prévue par le décret n° 2008-539 du 6 juin 2008, a été versée à 2 agents de l'Insee de catégorie A au titre d'un rattrapage de l'exercice précédent pour un montant total de 559 euros.

COÛTS ENTRÉE-SORTIE

Catégorie d'emplois	Coût moyen chargé HCAS			dont rémunérations d'activité		
	Coût d'entrée	Coût global	Coût de sortie	Coût d'entrée	Coût global	Coût de sortie
1424 – Catégorie A+	100 423	111 437	104 021	91 427	100 990	93 986
1425 – Catégorie A	64 882	68 656	70 822	56 243	61 414	60 846
1426 – Catégorie B	39 854	44 844	54 940	34 849	39 850	48 175
1427 – Catégorie C	34 728	35 616	37 663	26 356	28 031	30 658

Le tableau ci-dessus détaille par catégorie les coûts moyens d'entrée et de sortie, ainsi que les coûts moyens globaux à l'issue de la gestion 2020. Ces coûts s'entendent charges patronales incluses, hors CAS "Pensions" et hors prestations sociales et intègrent l'effet des mesures générales et catégorielles intervenues en 2020.

Il est à observer que, pour la catégorie A+, le coût des sortants est inférieur au coût global. Ceci est la conséquence de la politique d'essaimage des corps de l'Insee vers les services statistiques ministériels et autres organismes, les entrées correspondant pour une partie importante à des agents seniors alors que les sorties correspondent souvent à des agents en première partie de carrière. Par ailleurs, il convient de relever la forte volatilité de ces données, les calculs étant établis sur une très petite population et étant donc très sensibles aux profils individuels des mobilités constatées.

Il est à relever également que, afin d'éviter une rupture de séries, les coûts pour les agents des catégories A+ et A n'intègrent pas les élèves fonctionnaires scolarisés à l'ENSAE et à l'ENSAI, transférés sur le programme 220 en 2017, mais dont la structure de rémunération diffère très sensiblement de celle des titulaires.

Enfin, du fait de l'intégration nouvelle des promotions inter-catégorielles dans les flux entrants-sortants, les coûts moyens des personnels sortants sur les catégories A et B s'avèrent plus importants que prévu en loi de finances initiale.

À l'issue de la gestion 2020, les coûts moyens des agents sont de 111 437 € pour un agent de catégorie A+, 68 656 € pour un agent de catégorie A, 44 844 € pour un agent de catégorie B et 35 616 € pour un agent de catégorie C.

MESURES CATÉGORIELLES

Catégorie ou intitulé de la mesure	ETP concernés	Catégories	Corps	Date d'entrée en vigueur de la mesure	Nombre de mois d'incidence sur 2020	Coût	Coût en année pleine
Mesures statutaires						1 165 548	1 165 548
Modernisation des carrières de l'encadrement supérieur	340	A+	Inspecteurs généraux et Administrateurs INSEE	01-2020	12	158 832	158 832
Mise en oeuvre du protocole PPCR - C	634	C	Adjoints admin. INSEE	01-2020	12	9 655	9 655
Révision de la circulaire d'emploi des enquêteurs	696	C	Enquêteurs INSEE	01-2020	12	459 445	459 445
Mise en oeuvre du protocole PPCR - A	1 417	A	Attachés INSEE	01-2020	12	537 616	537 616
Mesures indemnitaires						750 000	1 285 714
Mise en place du RIFSEEP - A	1 417	A	Attachés INSEE	06-2020	7	750 000	1 285 714
Total						1 915 548	2 451 262

Les mesures catégorielles de 2020 s'élèvent à 1,9 M€, hors CAS Pensions.

Cette enveloppe a permis de financer, au titre des mesures statutaires, la révision de la circulaire fixant les conditions d'emploi des enquêtrices et enquêteurs de l'Insee pour 0,46 M€.

L'année 2020 a également enregistré la mise en œuvre de la 4ème phase d'application des mesures issues du protocole d'accord relatif aux parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR) à destination des personnels des catégories A et C de l'Insee pour une dépense de 0,55 M€.

0,16 M€ ont été consacrés à la modernisation des carrières de l'encadrement supérieur.

Au titre des mesures indemnitaires, l'exercice 2020 a vu la mise en place pour les agents de catégorie A du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions de l'expertise et de l'expérience professionnelle (RIFSEEP) à compter du mois de mai pour 0,75 M€.

ACTION SOCIALE - HORS TITRE 2

Type de dépenses	Effectif concerné (ETP)	Réalisation Titre 3	Réalisation Titre 5	Total
Restauration		389 375		389 375
Mutuelles, associations		59 887		59 887
Total		449 262		449 262

L'action sociale ministérielle (aide aux familles, logement, restauration, secours, ...) est portée par le secrétariat général des ministères économiques et financiers. Les principaux dispositifs, montants et bénéficiaires sont présentés dans la partie "JPE" du programme 218 "Conduite et pilotage des politiques économiques et financières" de la mission "Gestion des finances publiques et des ressources humaines".

DÉPENSES PLURIANNUELLES

**SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION
DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)**

AE 2020	CP 2020
AE ouvertes en 2020 * (E1) 75 211 102	CP ouverts en 2020 * (P1) 73 949 477
AE engagées en 2020 (E2) 68 904 455	CP consommés en 2020 (P2) 68 526 975
AE affectées non engagées au 31/12/2020 (E3) 943 859	dont CP consommés en 2020 sur engagements antérieurs à 2020 (P3 = P2 - P4) 5 768 970
AE non affectées non engagées au 31/12/2020 (E4 = E1 - E2 - E3) 5 362 788	dont CP consommés en 2020 sur engagements 2020 (P4) 62 758 005

RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 brut (R1) 43 769 235					
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2019 (R2) 0					
Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 net (R3 = R1 + R2) 43 769 235	-	CP consommés en 2020 sur engagements antérieurs à 2020 (P3 = P2 - P4) 5 768 970	=	Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R4 = R3 - P3) 38 000 266	
AE engagées en 2020 (E2) 68 904 455	-	CP consommés en 2020 sur engagements 2020 (P4) 62 758 005	=	Engagements 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R5 = E2 - P4) 6 146 450	
				Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R6 = R4 + R5) 44 146 716	
					Estimation des CP 2021 sur engagements non couverts au 31/12/2020 (P5) 6 954 404
					Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2021 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2020 (P6 = R6 - P5) 37 192 312

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

* LFI 2020 + reports 2019 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR

En fin d'exercice 2020, le montant des engagements non couverts par des crédits de paiement s'élève à 44,1 M€, en progression de 0,3 M€ par rapport à 2019, à mettre en relation avec l'échéancier de renouvellement des baux d'occupation de locaux. Par ailleurs, 2M€ correspondent à des engagements ne pouvant être finalisés dans Chorus en raison d'un blocage d'ordre technique.

JUSTIFICATION PAR ACTION

ACTION

01 – Infrastructure statistique

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
01 – Infrastructure statistique	100 734 414	30 384 585	131 118 999	100 734 414	30 898 717	131 633 131
	102 670 418	29 234 995	131 905 412	102 670 418	29 104 212	131 774 629

L'action n° 01 « Infrastructure Statistique » regroupe les activités à caractère régaliens, notamment le recensement de la population, les comptes nationaux, l'indice des prix à la consommation, la tenue des registres relatifs aux personnes physiques (état civil et fichier électoral) et celui relatif aux entreprises et établissements (répertoire SIRENE). Elle comprend aussi la mise à disposition de l'information à tous les publics, ainsi que les travaux relatifs aux normes et nomenclatures, la méthodologie et la coordination statistique internationale.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	100 734 414	102 670 418	100 734 414	102 670 418
Rémunérations d'activité	64 100 206	65 069 995	64 100 206	65 069 995
Cotisations et contributions sociales	36 265 529	37 401 813	36 265 529	37 401 813
Prestations sociales et allocations diverses	368 679	198 609	368 679	198 609
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	9 640 804	9 905 986	10 154 936	9 775 203
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	9 640 804	9 905 986	10 154 936	9 775 203
Titre 6 : Dépenses d'intervention	20 743 781	19 329 009	20 743 781	19 329 009
Transferts aux collectivités territoriales	20 743 781	19 306 525	20 743 781	19 306 525
Transferts aux autres collectivités		22 484		22 484
Total	131 118 999	131 905 412	131 633 131	131 774 629

TITRE 2 : DÉPENSES DE PERSONNEL

Au titre de cette action, 1 472 ETPT ont été consommés, répartis en 90 ETPT d'agents de catégorie A+, 331 ETPT d'agents de catégorie A, 655 ETPT d'agents de catégorie B et 396 ETPT d'agents de catégorie C. Au sein de cette dernière catégorie, l'activité des enquêteurs de l'Insee prise en compte ici est celle des enquêteurs qui réalisent la collecte de l'indice des prix à la consommation et les opérations d'enquêtes liées au recensement (recensement des communautés au sens de l'arrêté du 26 juin 2003, enquête de contrôle de la collecte du recensement, enquêtes de mises à jour du répertoire d'immeubles localisés). Elle a représenté 153 ETPT. Par rapport au RAP 2019 (1 473 ETPT), les effectifs de l'action n° 01 diminuent de 1 ETPT, soit - 0,1 %. Cette variation résulte de l'évolution des moyens affectés à la mise en œuvre des différentes missions de l'Insee.

TITRE 3 : DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

La consommation figurant dans Chorus s'élève à 9,9 M€ en AE et 9,8 M€ en CP.

CRÉDITS RELATIFS AU RECENSEMENT DE LA POPULATION (4,4 M€ en AE et 5 M€ en CP) :

Les dépenses relatives au recensement de la population comprennent :

- 3,3 M€ en AE et 3,2 M€ en CP pour la saisie, par lecture optique, des bulletins du recensement et les prestations d'impression ;
- 0,9 M€ en AE et 1,6 M€ en CP pour les frais de déplacement répartis en 0,2 M€ en AE et 0,9 M€ en CP de dépenses de location de véhicules et 0,7 M€ en AE et en CP d'indemnités de déplacement des superviseurs ;
- 0,2 M€ en AE et en CP pour des dépenses diverses (mobilier, fournitures, formation, téléphonie, communication).

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INFORMATIQUE HORS RECENSEMENT (5,5 M€ en AE et 4,8 M€ en CP) :

Les dépenses concernant les autres activités relatives à cette action, telles que l'élaboration de l'indice des prix à la consommation, la gestion du fichier électoral, de celui de l'état-civil et du répertoire des entreprises et établissements (SIRENE) ou la diffusion de l'information statistique, se ventilent comme suit :

- 0,3 M€ en AE et en CP pour l'affranchissement et les prestations d'impression ;
- 0,4 M€ en AE et en CP pour des frais de déplacement dont une partie est afférente aux déplacements des enquêteurs ;
- 4,2 M€ en AE et 3,5 M€ en CP de dépenses informatiques (saisie, achat de fichiers, entretiens de logiciels...) ;
- 0,6 M€ en AE et en CP de dépenses diverses (mobilier, fournitures, formation, communication).

TITRE 6 : DÉPENSES D'INTERVENTION

Les transferts aux collectivités territoriales concernent la dotation forfaitaire versée aux communes pour le recensement de la population, en France métropolitaine et dans les DROM-COM ; aucune collectivité d'outre-mer n'était concernée en 2020. Cette dotation tient compte du volume de collecte de chaque commune. Le décret n° 2015-1678 du 15 décembre 2015 relatif aux modalités de calcul de la dotation forfaitaire de recensement a mis en place une formule de calcul introduisant un coefficient correctif lié au taux de réponse par internet, en complément des deux autres critères habituels (le nombre d'habitants et le nombre de logements). Ce coefficient correctif est déterminé chaque année par arrêté du ministre chargé de l'économie.

Les transferts aux autres collectivités concernent des subventions à des organismes de statistiques internationaux.

ACTION

02 – Information sur les entreprises et synthèses économiques

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
02 – Information sur les entreprises et synthèses économiques	51 599 026 49 459 402	2 137 533 1 005 027	53 736 559 50 464 429	51 599 026 49 459 402	2 385 285 1 540 416	53 984 311 50 999 818

L'action n° 02 « Information sur les entreprises et synthèse économique » concerne essentiellement les enquêtes auprès des entreprises. Elle comprend les statistiques structurelles - enquêtes de branche et données issues du dispositif d'élaboration des statistiques annuelles d'entreprises (ESANE) - et les statistiques conjoncturelles d'entreprises comme l'indice de la production industrielle, l'indice des prix de vente dans l'industrie, l'observation et le diagnostic de l'industrie française et du tourisme, ainsi que différentes enquêtes de conjoncture.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	51 599 026	49 459 402	51 599 026	49 459 402
Rémunérations d'activité	32 833 970	31 375 202	32 833 970	31 375 202
Cotisations et contributions sociales	18 576 234	18 002 335	18 576 234	18 002 335
Prestations sociales et allocations diverses	188 822	81 865	188 822	81 865
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	2 137 533	1 005 027	2 385 285	1 540 416
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	2 137 533	1 005 027	2 385 285	1 540 416
Total	53 736 559	50 464 429	53 984 311	50 999 818

TITRE 2 : DÉPENSES DE PERSONNEL

Au titre de cette action, 624 ETPT ont été consommés, répartis en 75 ETPT d'agents de catégorie A+, 174 ETPT d'agents de catégorie A, 289 ETPT d'agents de catégorie B et 86 ETPT d'agents de catégorie C. Par rapport au RAP 2019 (631 ETPT), les effectifs de l'action n° 02 diminuent de 7 ETPT, soit - 1,1 %. Cette variation résulte de l'évolution des moyens affectés à la mise en œuvre des différentes missions de l'Insee.

TITRE 3 : DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les statistiques structurelles représentent la part la plus importante des dépenses de cette action avec l'élaboration des statistiques annuelles d'entreprises, la réalisation des enquêtes de conjoncture, des enquêtes de fréquentation touristique et des enquêtes pour l'élaboration des séries d'indices sur l'industrie.

Les dépenses de fonctionnement de cette action, soit 1 M€ en AE et 1,5 M€ en CP comprennent :

- 0,3 M€ en AE et 0,2 M€ en CP d'affranchissement ;
- 0,36 M€ en AE et 0,5 M€ en CP d'impression et de documentation ;
- 0,06 M€ en AE et en CP de frais de déplacement des enquêteurs (y compris la location de véhicules) pour la collecte de l'indice des prix de vente industriels ;
- 0,25 M€ en AE et 0,71 M€ en CP de dépenses informatiques ;
- 0,03 M€ en AE et en CP de dépenses diverses comprenant notamment des frais de communication et de formation.

Il faut noter que certaines dépenses sont susceptibles d'être rattachées par défaut à l'action n° 5 « Pilotage et soutien », lorsqu'il s'agit de facturation globale, notamment pour l'affranchissement, la téléphonie mobile ou encore les frais de déplacement.

ACTION**03 – Information démographique et sociale**

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
03 – Information démographique et sociale	62 138 838 64 074 373	6 756 171 1 693 505	68 895 009 65 767 878	62 138 838 64 074 373	7 409 611 1 917 381	69 548 449 65 991 754

L'action n° 03 « Information démographique et sociale » couvre les crédits nécessaires à la réalisation des enquêtes pérennes auprès des ménages comme les enquêtes sur l'emploi, sur les loyers et les charges, sur les revenus et les conditions de vie. Elle regroupe également des enquêtes ponctuelles, ainsi que la production de données et d'études, dans les domaines de l'emploi, des revenus, des ressources et des conditions de vie des ménages, établie à partir de sources administratives, en particulier les déclarations sociales nominatives (qui ont remplacé les déclarations annuelles de données sociales à compter de janvier 2019), les données issues de l'état-civil et les résultats du recensement.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	62 138 838	64 074 373	62 138 838	64 074 373
Rémunérations d'activité	39 540 715	42 595 554	39 540 715	42 595 554
Cotisations et contributions sociales	22 370 685	21 373 894	22 370 685	21 373 894
Prestations sociales et allocations diverses	227 438	104 926	227 438	104 926
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	6 756 171	1 693 505	7 409 611	1 917 381
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	6 756 171	1 693 505	7 409 611	1 917 381
Total	68 895 009	65 767 878	69 548 449	65 991 754

TITRE 2 : DÉPENSES DE PERSONNEL

Au titre de cette action, 1 122 ETPT ont été consommés, répartis en 46 ETPT d'agents de catégorie A+, 202 ETPT d'agents de catégorie A, 269 ETPT d'agents de catégorie B et 605 ETPT d'agents de catégorie C, dont 543 ETPT au titre des enquêteurs en charge des enquêtes auprès des ménages. Par rapport au RAP 2019 (1 134 ETPT), les effectifs de l'action n° 03 diminuent de 12 ETPT, soit – 1,1 %. Cette variation résulte de l'évolution des moyens affectés à la mise en œuvre des différentes missions de l'Insee.

TITRE 3 : DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Ces dépenses correspondent à des frais généraux liés aux enquêtes auprès des ménages, aux impressions de documents et à l'achat de fichiers de données pour 1,7 M€ en AE et 1,9 M€ en CP :

- achat de fichiers de données et dépenses informatiques : 0,1 M€ en AE et 0,4 M€ en CP ;
- frais de déplacement y compris les déplacements des enquêteurs : 1,1 M€ en AE et en CP ;
- impressions de documents et abonnements : 0,1 M€ en AE et en CP ;

- autres frais de fonctionnement courant comme l'achat de mobilier et de fournitures, les frais de réception et de formation : 0,1 M€ en AE et en CP ;
- affranchissement : 0,3 M€ en AE et 0,2 M€ en CP.

Il faut noter que certaines dépenses sont susceptibles d'être rattachées par défaut à l'action n° 05 « Pilotage et soutien », lorsqu'il s'agit de facturation globale, notamment pour l'affranchissement ou la téléphonie mobile.

ACTION

05 – Pilotage et soutien

Action / Sous-action Prévision LFI y.c. FdC et AdP Réalisation	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
05 – Pilotage et soutien	98 882 043	27 857 914	126 739 957	98 882 043	28 881 146	127 763 189
	94 405 096	36 435 757	130 840 853	94 405 096	35 382 193	129 787 289

L'action n° 05 « Pilotage et soutien » regroupe l'ensemble des fonctions de nature transverse, à savoir les fonctions de gestion des ressources humaines et financières ainsi que les activités immobilières et logistiques. Elle couvre également une part importante des moyens engagés pour le support informatique, notamment les dépenses incompressibles d'infrastructure, de logiciels et de maintenance des applications indispensables à la production statistique.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	98 882 043	94 405 096	98 882 043	94 405 096
Rémunérations d'activité	62 921 423	58 697 209	62 921 423	58 697 209
Cotisations et contributions sociales	35 598 652	34 730 181	35 598 652	34 730 181
Prestations sociales et allocations diverses	361 968	977 706	361 968	977 706
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	23 604 127	34 099 367	24 631 614	33 397 280
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	23 604 127	34 099 367	24 631 614	33 397 280
Titre 5 : Dépenses d'investissement	4 253 787	2 313 550	4 249 532	1 966 324
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	4 253 787	2 290 756	4 249 532	1 943 530
Dépenses pour immobilisations incorporelles de l'État		22 794		22 794
Titre 6 : Dépenses d'intervention		22 840		18 590
Transferts aux autres collectivités		22 840		18 590
Total	126 739 957	130 840 853	127 763 189	129 787 289

TITRE 2 : DÉPENSES DE PERSONNEL

Au titre de cette action, 1 179 ETPT ont été consommés, répartis en 82 ETPT d'agents de catégorie A+, 322 ETPT d'agents de catégorie A, 588 ETPT d'agents de catégorie B et 187 ETPT d'agents de catégorie C. Par rapport au RAP 2019 (1 213 ETPT), les effectifs de l'action n° 05 diminuent de 34 ETPT, soit – 2,8 %. Cette variation résulte de l'évolution des moyens affectés à la mise en œuvre des différentes missions de l'Insee.

TITRE 3 : DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement au titre de cette action s'élèvent à 34,1 M€ en AE et 33,4 M€ en CP. Elles se répartissent en cinq grandes catégories :

1. les dépenses liées à l'occupation des locaux pour un montant de 15,3 M€ en AE et 13,4 M€ en CP ventilées en :
 - 7,3 M€ en AE et 5,5 M€ en CP de loyers et charges ;
 - 1,8 M€ en AE et 1,6 M€ en CP pour l'entretien des bâtiments ;
 - 2,6 M€ en AE et 1,8 M€ en CP de nettoyage et de gardiennage des locaux ;
 - 0,8 M€ en AE et en CP pour l'achat et la location d'équipement et de fournitures et mobilier ;
 - 0,2 M€ en AE et 0,9 M€ en CP de dépenses de fluides ;
 - 2,6 M€ en AE et 2,8 M€ en CP d'impôts et taxes.
2. les dépenses informatiques, à hauteur de 10,9 M€ en AE et 12,1 M€ en CP ventilées en :
 - 5,3 M€ en AE et 6,7 M€ en CP d'achat, de location et de maintenance de matériel informatique ;
 - 5,1 M€ en AE et 4,7 M€ en CP d'études, d'assistance et de redevance ;
 - 0,5 M€ et 0,7 M€ en CP de saisie, achat de fichiers.
3. les frais de déplacement et les dépenses de formation pour un montant de 1,9 M€ en AE et 2,1 M€ en CP :
 - 1,3 M€ en AE et 1,6 M€ en CP pour les frais de déplacement dont 0,4 M€ pour les frais de changement de résidence et les congés bonifiés. Le montant des frais de déplacement est important pour cette action car si, en gestion, les indemnités de déplacement sont ventilées sur toutes les actions, le coût du transport est par convention affecté uniquement à l'action transversale de soutien du fait des modalités de facturation du marché « voyageur » ;
 - 0,6 M€ en AE et 0,5 M€ en CP pour la formation.
4. les dépenses diverses de fonctionnement courant à concurrence de 2,2 M€ en AE et 2,2 M€ en CP qui couvrent des dépenses d'impression, de documentation, de frais de communication et les subventions aux restaurants administratifs.
5. la dernière catégorie concerne les dépenses d'affranchissement et de téléphonie qui n'ont pu être ventilées sur les actions n° 02 et n° 03 pour un montant de 3,8 M€ en AE et 3,6 M€ en CP.

TITRE 5 : DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 2,3 M€ en AE et à 2 M€ en CP. Elles correspondent à des travaux immobiliers pour 0,2 M€ en AE et 0,3 M€ en CP, et des investissements informatiques pour 2,1 M€ en AE et 1,7 M€ en CP,

TITRE 6 : DÉPENSES D'INTERVENTION

Ces dépenses correspondent à des versements à des associations de restauration collective à destination des agents de l'Insee.

ACTION

06 – Action régionale

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
06 – Action régionale	49 806 808	691 080	50 497 888	49 806 808	765 542	50 572 350
	49 061 482	530 156	49 591 638	49 061 482	577 758	49 639 240

L'action n° 06 « Action régionale » comprend deux types d'activités à destination des utilisateurs régionaux : la production et les analyses d'informations locales d'une part, les études et collaborations avec les acteurs publics en région, d'autre part.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	49 806 808	49 061 482	49 806 808	49 061 482
Rémunérations d'activité	31 693 536	31 046 237	31 693 536	31 046 237
Cotisations et contributions sociales	17 931 016	17 946 458	17 931 016	17 946 458
Prestations sociales et allocations diverses	182 256	68 786	182 256	68 786
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	691 080	530 156	765 542	577 758
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	691 080	530 156	765 542	577 758
Total	50 497 888	49 591 638	50 572 350	49 639 240

TITRE 2 : DÉPENSES DE PERSONNEL

Au titre de cette action, 612 ETPT ont été consommés, répartis en 25 ETPT d'agents de catégorie A+, 268 ETPT d'agents de catégorie A, 282 ETPT d'agents de catégorie B et 37 ETPT d'agents de catégorie C. Par rapport au RAP 2019 (620 ETPT) les effectifs de l'action n° 06 diminuent de 8 ETPT, soit - 1,3 %. Cette variation résulte de l'évolution des moyens affectés à la mise en œuvre des différentes missions de l'Insee.

TITRE 3 : DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement de cette action s'élèvent à 0,5 M€ en AE et 0,6 M€ en CP.

Elles couvrent les frais d'études réalisées en partenariat avec les acteurs publics régionaux, la production de publications régionales, ainsi que la réalisation d'extensions d'enquêtes nationales correspondant à des extensions d'échantillon pour satisfaire des besoins d'informations régionales.

Les dépenses sont pour l'essentiel, des dépenses d'impression, de frais de réception, de documentation et d'études pour 0,2 M€ en AE et 0,3 M€ en CP, et de frais de déplacement pour 0,3 M€ en AE et en CP .

ACTION

07 – Formation initiale

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
07 – Formation initiale	6 493 322	5 014	6 493 322	6 493 322	5 014	6 493 322
	6 623 751		6 628 766	6 623 751		6 628 766

L'action n° 07 « Formation initiale » correspond à la rémunération des élèves fonctionnaires qui suivent leur scolarité initiale au sein d'une des deux écoles du groupe des écoles nationales d'économie et statistique (GENES) : ENSAE et

ENSAI . La formation de statisticiens-économistes pour l'administration et le secteur public est une mission de l'Insee : elle contribue à la diffusion et au développement des connaissances dans les domaines de la statistique, de l'économie, de la finance, de la sociologie quantitative et du traitement de l'information.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	6 493 322	6 623 751	6 493 322	6 623 751
Rémunérations d'activité	4 131 892	3 751 865	4 131 892	3 751 865
Cotisations et contributions sociales	2 337 670	2 856 820	2 337 670	2 856 820
Prestations sociales et allocations diverses	23 760	15 066	23 760	15 066
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement		5 014		5 014
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel		5 014		5 014
Total	6 493 322	6 628 766	6 493 322	6 628 766

TITRE 2 : DÉPENSES DE PERSONNEL

Au titre de cette action, 142 ETPT ont été consommés, répartis en 22 ETPT d'agents de catégorie A+ et 120 ETPT d'agents de catégorie A. Par rapport au RAP 2019 (137 ETPT), les effectifs de l'action n° 07 progressent de 5 ETPT, soit + 3,6 %. Cette variation résulte de l'évolution des moyens affectés à la mise en œuvre des différentes missions de l'Insee.

TITRE 3 : DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Hors rémunération des élèves de l'ENSAE et de l'ENSAI, la plupart des dépenses relatives à la formation initiale des agents de l'Insee pèsent, soit sur le programme 192 « Recherche industrielle » pour les coûts de fonctionnement des écoles du GENES, soit sur l'action 05 « Pilotage et soutien » pour les coûts de fonctionnement du CEFIL. Les dépenses de fonctionnement inscrites sur l'action 07 correspondent essentiellement au subventionnement de l'association des élèves du CEFIL.